

# GUIDE À L'INTENTION DES CLIENTS



## SERVICE DE GARDERIES

### RENTRÉE SCOLAIRE 2020-21

Le Service de Garderies de la Cité de Clarence-Rockland a suivi les directives du gouvernement de l'Ontario, du Ministère de l'Éducation et du Ministère de la Santé afin de procéder à la réouverture des garderies pour la rentrée scolaire 2020-21.

Plusieurs protocoles de santé et sécurité pour combattre le COVID-19 ont été mis en place afin de nous permettre d'ouvrir le service de garde et d'assurer la sécurité des enfants et du personnel de la garderie. En plus des politiques et procédures élaborées dans le Guide aux Parents, voici celles qui s'ajoutent avec la réouverture des garderies en temps de pandémie de COVID-19.

Nous aurons besoin du support, de la patience et de la coopération des parents afin de respecter les protocoles mis en place.

Voici des critères que nous suivrons avec rigueur:

- Les parents ou tuteurs doivent déposer et ramasser leurs enfants à la zone d'accueil, identifié par le Service. **Le parent ne peut entrer dans la garderie ou dans l'aire de jeu extérieure en aucun temps.**
- **Une famille à la fois pourra entrer dans la zone d'accueil. Nous demandons aux autres familles d'attendre à l'extérieur lorsqu'il y a déjà une famille dans la zone d'accueil. Assurez-vous de garder 2 mètres de distance entre chaque famille lorsque vous attendez à l'extérieur.**
- Les parents ou tuteurs sont responsables de vérifier la température de leurs enfants et évaluer leur état de santé **avant** de les emmener à la garderie.
- **Si la température est égale ou supérieure à 37.8 degrés Celsius OU si les enfants ou un membre de la famille présentent un des symptômes suivants, les enfants doivent rester à la maison:**
  - Température corporelle anormale ( $\geq 37,8$  °C)
  - Toux – nouvelle ou qui s'aggrave
  - Frissons
  - Essoufflement
  - Mal de gorge
  - Difficulté à avaler
  - Nez qui coule ou qui est congestionné (qui n'est pas relié à des allergies)
  - La perte du goût et de l'odorat
  - Conjonctivite
  - Mal de tête inhabituel
  - Nausées ou vomissements, diarrhée, maux de ventre
  - Douleurs musculaires
  - Fatigue extrême inhabituelle (manque d'énergie, très grande fatigue)
  - Léthargie
  - Perte d'appétit
  - Autre \_\_\_\_\_

De plus, toute personne/famille ayant voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours ne sera acceptée au service de garde.

\*L'individu qui présente un ou des symptômes de cette liste de façon régulière, pour toute autre raison de santé, doit fournir une note du parent et/ou du médecin pratiquant qui sera conservée dans le dossier de l'enfant ou de l'employée.

## A. CAPACITÉ ET EFFECTIFS DU SERVICE DE GARDE

- Les services de garde agréés peuvent ouvrir les groupes à une capacité maximale, tel qu'indiqué sur la licence d'opération de chaque centre.
- Les services aux enfants ayant des besoins particuliers n'ont pas à être interrompus.

Afin de limiter le nombre de personnes qui seront en contact dans les groupes de bambin et préscolaire, le service donnera priorité aux clients qui réservent la place du lundi au vendredi. Nous ne pouvons accepter de partager une semaine entre deux familles dans le moment.

**IMPORTANT:** Afin de limiter les contacts entre les individus qui fréquentent le Service de Garderies, **les groupes doivent demeurer séparés les uns aux autres.**

### À L'ARRIVÉE D'UN ENFANT:

**Un dépistage de la santé de l'enfant et de sa famille doit se faire à l'arrivée de l'enfant à la garderie et/ou à l'école et/ou lorsque l'enfant présente un symptôme du COVID-19 pendant la journée.**

- **Chaque jour** quand l'enfant arrive, la superviseure/chef d'équipe ou un membre du personnel sera responsable de procéder à la vérification de la santé de l'enfant et de sa famille en posant les questions d'évaluation requises par le bureau de santé. Les parents doivent nous informer des maladies potentielles à la maison ou de tout signe précoce d'infection que leur enfant ou qu'un membre de la famille peut présenter.
- **Chaque jour** quand l'enfant arrive, la superviseure/chef d'équipe ou un membre du personnel prendra la température de l'enfant.
- La superviseure/chef d'équipe ou un membre du personnel amènera l'enfant dans son groupe lorsqu'il rencontre les normes de la santé.
- **Il ne sera pas permis aux enfants dont les membres de la famille doivent s'isoler, de fréquenter le service de garde.**
- **Il ne sera pas permis aux enfants malades ou ayant une température de 37.8 degrés Celsius ou supérieur d'entrer dans la garderie.**
- **Il ne sera pas permis aux enfants ayant un ou des symptômes de COVID-19 d'entrer dans la garderie.**
- Lorsqu'un individu échoue le test de dépistage et n'est pas autorisé à entrer dans la garderie, il est nécessaire de le signaler au Bureau de Santé.

## LE DÉPART D'UN ENFANT:

- La superviseure/chef d'équipe ou un membre du personnel sera responsable de ramener l'enfant à la zone d'accueil pour le départ de l'enfant

## GESTION DES CAS POTENTIELS D'ENFANTS ATTEINTS DE LA MALADIE COVID-19

Le personnel fera une observation assidue de la santé des enfants pendant la journée. Si un enfant commence à éprouver des symptômes de la maladie COVID-19 pendant qu'il est à la garderie, il sera traité comme étant un cas de maladie à COVID-19 potentiel, jusqu'à ce qu'il soit évalué par le bureau de la santé.

Voici les procédures qui seront suivies:

1. Isoler l'enfant qui présente des symptômes des autres enfants immédiatement et le placer dans une zone supervisée jusqu'à ce qu'il retourne à la maison. Toute personne qui s'occupe de l'enfant doit demeurer à une distance de deux mètres.
2. S'il n'y a pas de local d'isolation dans l'établissement, le groupe d'enfant et l'adulte doivent se tenir à une distance de deux mètres de l'enfant qui doit être isolé du groupe.
3. L'enfant doit porter un masque médical et le travailleur de la garderie doit porter un masque médical et une visière faciale (s'ils peuvent le tolérer).
4. Contacter le parent; **le parent doit venir chercher son enfant dès qu'il reçoit l'appel.**
5. Les pratiques d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire doivent être suivies pendant que l'enfant attend l'arrivée du parent.
6. Lorsque l'enfant isolé doit utiliser la toilette, toutes les surfaces utilisées par l'enfant doivent être nettoyées et désinfectées avant qu'un autre individu utilise la salle de toilette.
7. L'espace où l'enfant était isolé ainsi que tous les items que l'enfant isolé a touchés doivent être nettoyés après que l'enfant a quitté les lieux.
8. Si l'enfant isolé avait utilisé un lit de camp, le drap et le lit de camp doivent être nettoyés/désinfectés sur-le-champ.
9. Une fois l'intervention terminée auprès d'un enfant symptomatique et que le périmètre d'isolement est nettoyé et désinfecté, l'employée doit jeter et/ou changer le PPE avant d'être en contact avec d'autres individus. Le PPE souillé doit être placé dans un sac scellé pour être jeté et/ou lavé et désinfecté.
10. **Il faut communiquer avec le bureau de santé publique de la région pour l'avertir d'un cas potentiel.**
11. Le groupe ayant été en contact avec un cas suspecté, incluant les enfants et l'employée, doivent être considérés comme étant un contact étroit et s'isoler en groupe. Les enfants et adultes de ce groupe devront rester en cohorte jusqu'à ce que le résultat de COVID-19 soit disponible. Le Bureau de Santé nous fournira davantage de directives le cas échéant.
12. Les membres du personnel et les enfants **et/ou les membres d'une même famille (frère, soeur)** en attente de résultats de tests doivent être exclus de la garderie.
13. **Les personnes qui reçoivent un résultat négatif au test de dépistage de la COVID-19** doivent être exclues du programme jusqu'à 24 heures après la

disparition des symptômes. Si une personne symptomatique reçoit un résultat négatif, il est possible que le bureau de santé publique lui fasse subir un autre test dans les 24 à 48 heures si le niveau de suspicion clinique est élevé.

14. Lorsque nous avons plus qu'un enfant d'une même famille à la garderie, et qu'un membre de cette famille est symptomatique, mais reçoit un test négatif au COVID-19, l'enfant qui est asymptomatique peut revenir à la garderie.
15. Les personnes qui reçoivent un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19, ainsi que les autres membres de cette famille, doivent être exclues du programme pendant une période de 14 jours suivant l'apparition des symptômes et jusqu'à ce qu'elles aient reçu l'autorisation de revenir de la part du bureau de santé publique de la région.
16. Les enfants ou membres du personnel qui ont été exposés à un cas confirmé de la maladie à COVID-19 ou avec des personnes symptomatiques **ne pourront** fréquenter le centre de garde pendant une période de 14 jours suivant l'exposition.
17. Les enfants ou membres du personnel qui ont été exposés à un cas confirmé de la maladie à COVID-19 ou présentent un symptôme et choisissent de ne pas se faire tester **ne pourront** fréquenter le centre de garde pendant une période de 14 jours suivant l'exposition et/ou attendre 24 heures après la disparition des symptômes.
18. Les garderies doivent considérer un cas de COVID-19 unique, symptomatique et confirmé en laboratoire chez un membre du personnel ou un enfant comme étant une éclosion confirmée de COVID-19 en consultation avec le bureau de santé publique de la région. Les éclosions doivent être déclarées en collaboration avec le programme et le bureau de santé publique de la région pour s'assurer qu'un numéro d'éclosion est fourni.
19. Tout individu ayant **1** symptôme et/ou tout cas confirmé de COVID-19 sera signalé au Ministère de l'Éducation et considéré comme un incident grave.
20. La garderie sera dans l'obligation d'afficher le formulaire de notification d'incident grave sur le tableau de communication, bien en vue pour informer les visiteurs et les employés lorsqu'un cas de COVID-19 est **positif**.

## MESURES POUR PROTÉGER LA SANTÉ DES ENFANTS ET DU PERSONNEL

Le personnel du Service de Garderies a reçu une formation en matière de mesures sanitaires et de sécurité afin d'assurer leur protection et celle des enfants. Les employées suivront avec rigueur les procédures de désinfections établies et les mesures sanitaires de protection.

Bien que les contacts étroits puissent être inévitables entre les membres d'un groupe, il faut tout de même encourager la distanciation physique et les pratiques générales de prévention et de contrôle des infections dans la mesure du possible.

- Puisque les employées doivent désinfecter tout ce que les enfants touchent, les items qui ne peuvent être lavés à l'eau savonneuse et désinfecter ne seront pas accessibles.

- Par contre, dans l'éventualité qu'un item ne pouvant être lavé et désinfecté soit utilisé, il doit être placé dans un sac ou un contenant scellé pendant 7 jours, identifié avec la date à laquelle l'item a été placé dans le sac.
  - \*L'employée doit placer une couverture ou un linge sur ses vêtements avant de tenir un enfant dans ses bras. Cette procédure requiert d'utiliser une couverture ou un nouveau linge pour chaque enfant.
  - \*L'employée doit éviter de rapprocher son visage des enfants.
- \*Apprenez à vos enfants les gestes suivants:**
- Se laver les mains souvent à l'eau savonneuse ou utiliser un désinfectant à base d'alcool pour les mains lorsqu'il n'y a pas d'accès à l'eau et le savon.
  - Éternuer et tousser dans sa manche.
  - Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche.
  - Éviter de se rapprocher du visage des autres dans la mesure du possible.
  - Éviter le contact avec les personnes malades.
  - Faire un jeu de s'ouvrir les bras le plus grand possible s'en être capable de toucher une autre personne.

## **REPAS ET COLLATION**

- - Pour les enfants du groupe bambin ou préscolaire, le service de garde fournira le déjeuner, le dîner et la collation en après-midi.
- - Pour les enfants du groupe parascolaire, le service de garde fournira le déjeuner et la collation en après-midi. Le parent doit fournir la collation AM et le dîner. Les aliments doivent être apportés à la garderie **dans un sac repas bien identifié au nom de l'enfant**, contenant un bloc glacé "Ice Pak" pour conserver l'aliment jusqu'au repas.
- \*Si votre enfant requiert une diète spéciale, vous pourrez apporter le remplacement d'aliment santé **dans un sac repas bien identifié au nom de votre enfant**, contenant un bloc glacé "Ice Pak" pour conserver l'aliment jusqu'au repas.
- - Assurez-vous que les enfants apportent leur propre bouteille de breuvage **identifiée avec leur nom**, qu'ils la conservent avec eux pendant la journée et qu'ils ne la partagent pas;
- - Remplissez les bouteilles d'eau plutôt que de boire directement de l'embout de la fontaine publique;
- - Les enfants mangeront les repas et collation en restant avec leur groupe respectif.
- - Les enfants et les membres du personnel se lavent les mains à l'eau savonneuse avant de manger et après;
- - Les enfants seront placés stratégiquement afin de respecter la distanciation physique pendant les repas.
- \*Nous n'offrirons pas de produits alimentaires en libre-service et la vaisselle ne sera pas libre accès;
- - Les ustensiles à usage multiple seront nettoyés après chaque utilisation;
- \*Nous ne permettrons pas le partage de nourriture entre les enfants;

## ÉQUIPEMENT SANITAIRE

\*À compter du 1er septembre 2020, le personnel des garderies doit porter un masque médical et une visière de protection en tout temps au travail, y compris, mais non limité dans les espaces partagés tels que: les couloirs, salle de gymnase, bibliothèque, ect... lorsqu'il ne peut respecter la distance de 2 mètres avec un autre individu. **Veillez noter qu'une lunette prescrite ne peut pas remplacer une visière de protection.**

**\*Également, les étudiants de la 4e année et plus doivent porter le couvre-visage fourni par le parent lorsqu'il ne peut respecter la distance de 2 mètres avec un autre individu.**

\*La garderie fournira un couvre-visage à un enfant qui n'en a pas.

\*Il est recommandé d'encourager le port du couvre-visage pour les enfants de plus de deux ans, par contre, cette pratique n'est pas obligatoire.

\*Le couvre-visage **n'est pas recommandé** pour les enfants de moins de 2 ans.

### EXCEPTION:

- Il n'est pas nécessaire pour les enfants de porter le couvre-visage lors du jeu intérieur et extérieur quand ils peuvent respecter la distance de 2 mètres avec un autre individu.
- Il n'est pas nécessaire pour les adultes de porter la visière de protection lors du jeu extérieur quand ils peuvent respecter la distance de 2 mètres avec un autre individu.
- Il est entendu qu'un individu qui ne peut tolérer le couvre-visage pour des raisons de santé, de problème comportemental ou de croyance religieuse ne sera pas obligé de le porter.
- Il faut également envisager d'atténuer le risque de toute blessure physique ou psychologique possible que pourrait involontairement provoquer le port d'un couvre-visage (p. ex., si le couvre-visage nuit à la capacité de voir ou de s'exprimer clairement, ou s'il se coince accidentellement dans de l'équipement dont se sert la personne qui le porte).

\*Les exceptions du port du masque doivent être documentées dans le registre administratif et rapportées à l'administration du Service de Garderies.

\*Il est fortement conseillé aux individus qui ne peuvent tolérer le couvre-visage de porter la visière de protection. Celle-ci ne remplace pas la protection du couvre-visage, mais limitera l'éclat des gouttelettes.

- Faites un jeu avec les masques faciaux pour que votre enfant s'habitue à regarder un visage couvert d'un masque facial.
- Également, si votre enfant est âgé de plus de deux ans, encouragez-le à porter un masque pour une courte période, afin de l'habituer à bien respirer en portant le masque facial et en ne le touchant pas pendant qu'il le porte.
- Pour des raisons sanitaires, le couvre-visage doit être changé lorsqu'il devient sale, humide ou endommagé.
- Habituez votre enfant à se laver les mains plus souvent, entre autres:

- a. Quand on entre dans la garderie
- b. Avant et après le repas/collation
- c. Après l'utilisation de la toilette
- d. Avant et après s'être touché le visage
- e. Avant de mettre le PPE
- f. Avant et après que l'on enlève le PPE
- g. Après avoir touché des surfaces communes
- h. Après l'utilisation de mouchoir/éternuement

### **DISTANCIATION PHYSIQUE**

Les groupes ne peuvent se mélanger à d'autres groupes ou se trouver dans la même pièce ou le même espace de façon simultanée, y compris pour les arrivées et les départs, durant les heures de repas, les heures de jeu, les activités extérieures, dans les locaux des programmes, les tentes, les aires ou pièces réservées au personnel, etc.

- \* Il n'y aura pas d'évènement à la garderie afin de ne pas mélanger les groupes.

Afin d'encourager la distanciation entre les enfants, nous suivrons ces directives:

- Il y aura plus de temps de jeu à l'extérieur, lorsque la température le permettra. Veuillez vous assurer d'apporter les vêtements nécessaires, selon la température.
- Les enfants sortiront à l'extérieur avec leur groupe respectif. Ils ne pourront pas se mêler à un autre groupe pendant le jeu extérieur.
- Les structures de jeu de la cour d'école ne seront pas accessibles jusqu'à nouvel ordre puisqu'il nous est impossible de nettoyer et désinfecter l'équipement, avant et après l'utilisation de chaque groupe.
- Si plus d'un groupe est à l'extérieur en même temps, des repères visuels seront installés pour s'assurer qu'un minimum de deux mètres sépare les groupes.

### **À L'INTÉRIEUR**

- Nous offrirons un plus grand nombre d'activités individuelles / Chaque enfant aura un panier identifié à son nom qui contiendra des items qu'il ne peut partager, tel que: crayons, pâte à modeler, ciseau, matériaux de bricolage, etc.
- Nous encouragerons des activités qui demandent plus d'espace entre les enfants.
- Nous allons répartir l'ameublement, l'équipement et les stations d'activité dans différentes zones de la salle afin de répartir les enfants.
- Nous utiliserons des aides visuels pour aider les enfants à respecter la distanciation de 2 mètres.
- Les items et équipements ne seront pas partagés entre les groupes, à moins que l'item ait été nettoyé et désinfecté avant de le partager.

### **MESURES SANITAIRES SUPPLÉMENTAIRES**

- Les garderies qui utilisent une pièce ou un espace partagé par les groupes doivent s'assurer que la pièce ou l'espace est nettoyé et désinfecté avant et après l'utilisation de l'espace. Un registre de nettoyage doit être affiché et utilisé pour faire le suivi du nettoyage;

- Chaque groupe doit disposer d'un équipement désigné (p. ex., ballons, équipement détaché); sinon, il faut nettoyer et désinfecter l'équipement entre les utilisations par les groupes;
- Il faut réduire au minimum la quantité d'objets personnels apportés à la garderie. Si les participants apportent des objets personnels à la garderie, ces derniers (p. ex., sac à dos, vêtements, serviette, bouteilles d'eau, nourriture, suce, biberon, etc.) **doivent être identifiés au nom de l'enfant** et conservés dans une aire désignée pour le groupe et ne doivent pas être manipulés par des personnes faisant partie d'un autre groupe;
- Les enfants doivent apporter leur propre protection solaire et ne doivent pas la partager; l'employée de la garderie pourra aider l'enfant à appliquer la crème solaire au besoin. Elle portera l'équipement sanitaire requis puisqu'elle ne pourra respecter la distance de 2 mètres lors de ce processus. L'employée doit se laver les mains avant et après l'application de la crème solaire pour chacun des enfants.
- La garderie doit avoir un horaire de toilette afin d'éviter de mélanger des groupes dans les salles de bains et les vestiaires; lorsque le groupe quitte la pièce, l'employée doit nettoyer et désinfecter les surfaces communes dans les salles de bains et les vestiaires.
- Nous éviterons de chanter à l'intérieur – ceci deviendra une activité extérieure: les enfants doivent être placés à 2 mètres de distance pour respecter la distanciation physique et assurer leur sécurité pendant cette activité.
- L'enfant pourra avoir un bac d'eau ou sensoriel uniquement pour lui; il faudra le vider, le nettoyer et le désinfecter avant qu'un autre enfant l'utilise et/ou à la fin de la journée.
- Il n'y aura pas de planification d'excursions ou de sortie qui nécessite un transport de groupe
- Il n'y aura pas d'exposition à des animaux à la garderie.
- Les enfants pourront faire des activités culinaires individuelles, pour eux-mêmes (ex. Décorer un muffin pour leur collation personnelle).
- Si le programme inclut des siestes, nous devons augmenter la distance entre les lits à au moins deux mètres, dans la mesure du possible. Si l'espace est restreint, les enfants seront positionnés tête contre pieds ou pieds contre pieds. Les draps doivent être lavés à la fin de chaque semaine.
- **La couverture que le parent apporte pour son enfant à la garderie doit être retournée au parent à la fin de la journée pour être lessivée.**
- Nous ne pourrions autoriser la présence d'aucun visiteur ou d'un bénévole à l'intérieur de la garderie ou dans l'aire de jeu extérieure.
- L'administration du Service de Garderies encourage la communication téléphonique ou par courriel afin de limiter les contacts physiques avec les gens qui ne travaillent pas à la garderie. Les clients pourront envoyer un courriel à la superviseure/chef d'équipe pour communiquer avec une éducatrice.



## RESSOURCES

### Besoin de soins de santé en cas de maladie à COVID-19

Si vous ne vous sentez pas bien (toux, fièvre, difficultés à respirer), on vous recommande fortement d'aviser votre employeur de votre condition, de vous auto-isoler immédiatement et de demander une évaluation de santé pour la maladie au COVID-19 dès que possible. Il y a quatre options possibles:

1. **Un outil d'autoévaluation disponible à :** <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>
2. **Télesanté Ontario au :** 1-866-797-0000 (24/7)
3. **Votre fournisseur de soins primaire:** vous devriez appeler votre fournisseur de soins primaires et lui donner les détails de votre évaluation virtuelle au téléphone ou par d'autres technologies. Vous ne devriez pas prendre un rendez-vous en personne pour une évaluation du COVID-19 avant d'avoir fait l'évaluation virtuelle.
4. **Formulaire Évaluation de santé quotidienne du Bureau de santé de l'Ontario:** <https://eohu.ca/files/resources/12086-icd-20f.pdf>

# CUSTOMER'S GUIDE



## **DAYCARE SERVICES**

### **2020-21 SCHOOL YEAR**

The Daycare Services of Clarence-Rockland followed instructions from the Ontario government, the Ministry of Education and the Ministry of Health to reopen the daycares for the 2020-21 school year.

In addition to the policies and procedures in the Parent's Guide, we have added several health and safety protocols to fight COVID-19 to allow us to open the daycares and ensure the safety of children and daycare staff.

We will need the support, patience and cooperation of the parents in order to comply with the protocols put in place.

We will follow these criteria rigorously:

- Parents or guardians must drop off and pick up their children at the reception area, identified by the Service. The parent cannot enter the daycare nor the outdoor play area at any time.

- We will allow one family at a time in the reception area. We ask other families to wait outside when there is already a family in the reception area. Be sure to keep 2 meters away between each family when waiting outside.

- Parents or guardians are responsible for checking their children's temperature and assess their health **before** taking them to daycare.

- **If the temperature is 37.8 degrees Celsius or higher and/or if a child or a member of the family has any of the following symptoms, children should stay at home:**

- Abnormal body temperature ( $\geq 37.8^{\circ}\text{C}$ )
- Cough – new or getting worse
- Chills
- Shortness of breath
- Sore throat
- Difficulty swallowing
- Runny, stuffy or congested nose (not related to allergies)
- Lost sense of taste or smell
- Pink eye (conjunctivitis)
- Headache
- Nausea, vomiting, diarrhea, stomach pain
- Muscle aches
- Extreme tiredness (fatigue or lack of energy)
- Sluggishness
- Lack of appetite
- Other \_\_\_\_\_

In addition, anyone/family who has travelled outside of Canada in the past 14 days will not be accepted into the daycare.

\*An individual who presents one or more symptoms on this list on a regular basis, for any other health reason, must provide a note from the parent and/or practising physician that will be kept in the child's or employee's file.

#### **A. DAYCARE CAPACITY AND STAFF**

- Licensed childcare services can open up groups to a maximum capacity, as indicated on each centre's operating licence.
- Services for children with special needs do not have to be interrupted.

In order to limit the number of people who will be in contact in the toddler and preschool groups, the service will give priority to customers who book the place from Monday to Friday. We cannot accept that two families share a week between them at this time.

**IMPORTANT:** In order to limit contact between individuals who attend the Daycare Services, **groups must remain separated from each other.**

#### **UPON THE ARRIVAL OF A CHILD:**

**Health Screening of the child and his or her family should be done when the child arrives at daycare and/or school and/or when the child has a symptom of COVID-19 during the day.**

- **Every day** when the child arrives, the supervisor/crew leader or a staff member is responsible to conduct a check of the health of the child and his family by asking assessment questions required by the health office. Parents should inform us if their child or family member present potential illnesses at home or any early signs of infection.
- **Every day**, the supervisor will take the child's temperature.
- The supervisor/crew leader or staff member will bring the child to their group when they meet health standards.
- **We cannot allow a child whose family members must isolate themselves in the daycare.**
- **We will not allow children who are ill or with a temperature of 37.8 degrees Celsius or higher to enter the daycare.**
- **We will not allow a child with one or more symptoms of COVID-19 to enter the daycare.**
- When an individual fails the screening test and is not allowed to enter the daycare, it is necessary to report it to the Health Unit.

#### **THE DEPARTURE OF A CHILD:**

- The supervisor/crew leader or a staff member will be responsible for bringing the child back to the reception area for the child's departure.

#### **MANAGEMENT OF POTENTIAL CASES OF CHILDREN WITH COVID-19 DISEASE**

Staff will make a diligent observation of the children's health during the day.

All children who begin to experience symptoms of COVID-19, while in daycare will be treated as a potential case of COVID-19 disease until assessed by the health office.

We will follow these procedures:

Mise à jour le 1er septembre 2020/CL

1. Isolate the child who has symptoms from other children immediately and place them in a supervised area until they return home. Anyone caring for the child must remain at a distance of two metres and/or wear the proper equipment.
2. If there is no isolation room in the facility, the group of children and adult must be at a distance of two metres from the child who must be isolated from the group.
3. The child must wear a medical mask and the daycare worker must wear a medical mask and a face shield (if they can tolerate it).
4. Contact the parent; **the parent must pick up their child as soon as they receive the call.**
5. The child has to follow hand hygiene and respiratory etiquette practises while he waits for his parent to arrive.
6. When the isolated child must use the toilet, all surfaces used by the child must be cleaned and disinfected before another person uses the washroom.
7. The space where the child was isolated and all items that the child has touched must be cleaned after he/she has left the premises.
8. If the isolated child had used a camp bed, the sheet and camp bed should be cleaned/desinfected immediately.
9. Once the intervention with a symptomatic child is complete and the isolation perimeter is cleaned and disinfected the employee must discard and/or change the PPE before coming into contact with other individuals. The soiled PPE must be placed in a sealed bag to be discarded and/or washed and disinfected.
10. **Contact the local public health office to notify them of a potential case.**
11. The group that has been in contact with a suspected case, including the children and the employee, should be considered close contact and isolate themselves in groups. Children and adults in this group will need to stay in cohorts until the COVID-19 result is available. The Office of Health will provide us with more guidance where appropriate.
12. Staff members and children **and/or family members (brother,sister)** awaiting test results should be excluded from the daycare.
13. **People who test negative for COVID-19** should be excluded from the program up to 24 hours after the symptoms have disappeared. If a symptomatic person receives a negative result, the public health office may have another test within 24 to 48 hours if the level of clinical suspicion is high.
14. **When we have more than one child from the same family in the daycare, and a family member is symptomatic but is tested negative for COVID-19, the child who is asymptomatic can return to daycare.**
15. **People who test positive for COVID-19 and/or family members (brother,sister)** should be excluded from the program for 14 days after the onset of symptoms and until they have received permission to return from the local public health office.
16. Children or staff who have been exposed to a confirmed case of COVID-19 disease or with symptomatic persons **will not** be able to attend the daycare for 14 days following exposure.
17. **Children or staff who have been exposed to a confirmed case of COVID-19 disease or have a symptom and choose not to be tested will not be able to attend the daycare for 14 days after exposure and/or wait 24 hours after the symptoms have disappeared.**
18. Daycare centres should consider a single, symptomatic and laboratory-confirmed case of COVID-19 in a staff member or child as a confirmed outbreak of COVID-19 in

consultation with the region's public health office. Outbreaks must be reported in collaboration with the program and the local public health office to ensure that an outbreak number is provided.

**19. All individuals with 1 symptoms and/or confirmed cases of COVID-19 will be reported to the Ministry of Education and considered a serious incident.**

**20. The daycare centre will be required to post the Serious Incident Notification Form on the communications board, prominently displayed to inform visitors and employees when a case of COVID-19 is positive.**

## **MEASURES TO PROTECT THE HEALTH OF CHILDREN AND STAFF**

Daycare staff had a training in health and safety measures to ensure the protection of children and staff. Employees will follow the disinfection procedures as established.

While close contact between group members may be unavoidable, physical distancing and general infection prevention and control practise should be encouraged where possible.

- Since employees must disinfect everything children touches, items that cannot be washed with soapy water and disinfected will not be accessible.
- **In the event that an item that cannot be washed and disinfected is used, it must be placed in a sealed bag or container for 7 days, identified with the date the item was placed in the bag.**
- The employee must place a blanket on her clothes before holding a child in her arms. This procedure requires the use of a unique blanket for each child.
- Employees should avoid bringing her face closer to the children.

### **\*Teach your children the following:**

- Wash your hands often with soapy water or use a hand sanitizer where there is no access to water and soap.
- Sneeze and cough up his sleeve.
- Avoid touching your eyes, nose or mouth.
- Avoid getting close to other people's faces whenever possible.
- Avoid contact with sick people.
- Make a game of opening your arms as wide as possible without being able to touch another person.

## **MEAL AND SNACK**

- The daycare will provide breakfast, lunch and afternoon snacks to children in the toddler and preschooler's group.
- The daycare will provide breakfast and afternoon snacks to children in the school age group. The parent must provide the morning snack and lunch; make sure to put the food in a lunch box/bag **clearly identified with the child's name**, containing an "Ice Pack" to keep the food fresh until the meal.
- If your child requires a special diet, you can bring the healthy food replacement in a lunch box/bag **clearly identified with the child's name**, containing an "Ice Pack" to keep the food fresh until the meal.

- Make sure that children bring their own bottle of beverage **identified with their name**, keep it with them during the day and do not share it;
- Fill the bottles with water rather than drink directly from the tip of the public fountain;
- Children will eat meals and snacks while staying with their respective groups.
- Children and staff wash their hands with soapy water before eating and after;
- We will sit children strategically to respect physical distance during meals;
- We will not offer self-service food and dishes will not be freely accessible;
- We will clean multipurpose utensils after each use;
- We will not allow children to share food between them.

## **SANITARY EQUIPMENT**

\*As of September 1, 2020, daycare staff must wear a medical mask and face shield at work at all times, including, but not limited in shared spaces such as: hallways, gymnasium, library, etc. when she cannot respect the 2- meter distance with another individual. **Please note that prescribed glasses cannot replace a face shield.**

**\*Also, students in grades 4 and over must wear the face covering provided by the parent when they cannot respect the 2- meter distance with another individual.**

\*The daycare will provide a face covering for a child who does not have one.

\*It is recommended to encourage the face coverings for children over the age of two, however, this practice is not mandatory.

\*The face covering **is not recommended** for children under 2 years of age.

### EXCEPTION:

- It is not necessary for children to wear the face covering during the outdoor play when they can respect the distance of 2 meters with another individual.
- It is not necessary for employees to wear the face shield during the outdoor play when they can respect the distance of 2 meters with another individual.
- It is understood that an individual who cannot tolerate the face covering for reasons of health, behavioral problems or religious belief will not be required to wear it.
- Consideration should also be given to mitigating the risk of any possible physical or psychological injury that may unintentionally result from wearing a face covering (e.g., if the face covering interferes with the ability to see or express itself clearly, or if it accidentally gets stuck in equipment used by the wearer).  
\*Exceptions to wearing the mask must be documented in the administrative register and reported to the Daycare Services administration.

\*Individuals who cannot tolerate the face covering are strongly advised to wear the face shield. This does not replace the facemask but will limit the burst of the droplets.

- Make a game with facemasks to get your child used to looking at a face covered with a facemask.

- Also, if your child is over two years old, encourage them to wear a facemask for a short period, so they can get used to breathing well and not touching them when wearing it.
- For health reasons, facemask should be changed when it becomes dirty, wet or damaged.
- Get your child to wash their hands more often, among other things:
  - a. When entering the daycare
  - b. Before and after eating
  - c. After washroom use
  - d. Before and after touching his/her face
  - e. Before putting on PPE
  - f. Before and after removing PPE
  - g. After touching commonly touched surfaces
  - h. After using a tissue/sneezing

### **PHYSICAL DISTANCING**

Groups may not mix with other groups or find themselves in the same room or space simultaneously, including arrivals and departures, during mealtimes, hours of play, outdoor activities, in the premises of the programs, tents, staff-only areas or rooms, Etc.  
 \* There will be no event at the daycare to ensure that groups do not mix.

In order to encourage physical distancing between children, we will follow these guidelines:

- There will be more playing time outside when the weather allows. Please make sure to bring the necessary clothing, according to temperature.
- Children will go outside with their respective groups. They will not be able to mingle with another group during the outdoor play.
- The school outdoor play structures will not be accessible until further notice as we cannot clean and disinfect the equipment before and after the use of each group.
- We will install visual marks to ensure that a minimum of 2-meter separates the groups if more than one group is outside at the same time.

### **INSIDE**

- We will offer more individual activities / Each child will have a basket identified with his name that will contain items he cannot share, such as: pencils, playdough, scissors, DIY materials, etc. ;
- We will encourage activities that require more space between children;
- We will distribute the furniture, equipment and activity stations in different areas of the room in order to encourage the distance between children;
- We will use visual marks to help children respect the 2-meter distance;
- We will not allow sharing items and equipment among groups unless the item has been cleaned and disinfected before sharing.

### **ADDITIONAL HEALTH MEASURES**

- Clean and disinfect a shared room or space before and after the use of the space between groups. A cleaning log should be posted and used to track the clean-up;

- Each group must have designated equipment (e.g. balloons, loose equipment); otherwise, equipment should be cleaned and disinfected between group usages;
- Minimize the number of personal items brought to the daycare. If participants bring personal items to the daycare (e.g. backpack, clothing, towel, water bottles, food, pacifier, etc.) **they must be identified with the child's name** and kept in an area designated for the group and should not be handled by individuals from another group;
- Children must bring their own sunscreen and should not share it; the daycare worker will be able to help the child apply sunscreen if necessary. Because the staff will not be able to respect the 2-meter distance, they will wear the required sanitary equipment during this process. The staff must wash their hands before and after applying sunscreen between each child;
- The daycare must have a restroom schedule to avoid mixing groups in the bathrooms; once the group leaves the room, the employee must clean and disinfect common surfaces in the bathrooms;
- We will avoid singing inside - this will become an outdoor activity: place children 2 metres from each other to respect physical distance and ensure their safety during this activity;
- We will use individual water or sensory tray for one child usage; we will empty, clean and disinfect the tray before another child uses it and/or at the end of the day;
- We will not plan excursions or outings that require group transportation;
- There will be no animal exposure at the daycare;
- Children will be able to do individual culinary activities for themselves (e.g. decorate a muffin for their personal snack);
- If the program includes naps, we should increase the distance between the beds to at least 2-meter, if possible. If space is limited, children will be positioned head to toe or foot against foot. The sheets will be washed at the end of the week.  
**\*The blanket that the parent brings to the child's daycare must be returned to the parent at the end of the day to be washed.**
- We will not allow visitors or volunteers inside the daycare nor in the outdoor play area.
- The Daycare Services administration encourages telephone or email communication to limit physical contact with people who do not work at the daycare. Clients will be able to email the supervisor/crew leader to contact an educator.



## Resources

### Need for health care in case of illness at COVID-19

If you are not feeling well (cough, fever, difficulty breathing), it is strongly recommended that you notify your employer of your condition, self-isolate immediately and request a health assessment for the disease at COVID-19 as soon as possible. There are four options:

1. **A self-assessment tool available at:** <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>
2. **Telehealth Ontario at:** 1-866-797-0000 (24/7)
3. **Your primary medical provider:** You should call your primary medical provider and give them details of your virtual assessment over the phone or through other technologies. You should not make an appointment in person for an evaluation of COVID-19 until you have done the virtual assessment.
4. **Ontario Health Board Daily Health Assessment Form:** <https://eohu.ca/files/resources/12086-icd-20f.pdf>